



**MÉTIERSculture**  
région Centre-Val de Loire

Plateforme

Emploi, Formation, Compétences Culture  
en région Centre-Val de Loire

## **Cahier des charges : Culturdiag Centre-Val de Loire**



# 1. Objet du cahier des charges

Le présent document constitue le cahier des charges sur la mise en œuvre du dispositif Culturdiag Centre-Val de Loire.

## 2. Les acteurs

### Métiers Culture :

Depuis 2022, Métiers Culture est piloté par un comité de gouvernance, composé de quatre fédérations ou agence représentatives des intérêts des acteurs.rice.s culturel.le.s intervenant dans les différents champs de la culture sur le territoire régional.

Avec le soutien de la région Centre-Val de Loire, Métiers Culture a développé une plateforme collaborative sur l'emploi, la formation et les compétences dans le secteur culturel POUR les acteurs et alimentée PAR les acteurs.

En prenant appui sur les organismes de formation et d'accompagnement de la Région, Métiers Culture a vocation à imaginer des dispositifs et des actions pour consolider les emplois, les structures et développer des activités locales, notamment en agrégeant des dispositifs, en s'appuyant sur les structures du territoire et en concevant des réponses collectives.

En 2022, La Drac et le Conseil régional Centre-Val de Loire ont confié l'animation du Coreps (Comité régional des professions du spectacle – vivant et enregistré) à Métiers Culture qui a mené à l'embauche d'un chargé d'animation du Coreps en 2023.

Depuis sa création, Métiers Culture a travaillé sur 4 axes :

1. La construction d'un cadre de concertation permanente
2. Le développement de l'observation et de la ressource
3. L'accompagnement et l'expérimentation d'innovations socio-économiques
4. La définition et la construction d'actions et de dispositifs de formation innovants.

Il a été décidé, pour le période 2023-26, de travailler en priorité l'Observation régionale de l'emploi et des compétences et la sécurisation des parcours professionnels.

### La Fraca-Ma :

La Fraca-Ma s'est constituée dès 1999 dans le but de fédérer les acteurs du champ des musiques actuelles en Centre-Val de Loire autour d'un objectif commun d'intérêt général : œuvrer collectivement au développement d'une filière régionale solidaire, structurée et équilibrée.

La Fraca-Ma est forte d'un réseau actif et motivé d'une cinquantaine de membres implantés dans les 6 départements de la région, qui représentent plus d'une centaine de salariés. Ensemble ils couvrent un panel représentatif de la filière musicale de la région dans sa diversité (centres d'enseignement et de formation, studios d'enregistrement et/ou de répétition, salles de concert, festivals, labels, tourneurs, managers, radios...).

Pôle régional Musiques actuelles depuis 2004, ses actions lui ont permis d'accéder à une reconnaissance nationale, développée notamment au travers de ses coopérations inter-régionales et en lien direct avec diverses instances nationales.

Par ses actions, la Fraca-Ma veut encourager les coopérations vertueuses, défendre les principes de l'ESS, de valoriser la diversité des esthétiques, d'interroger les pratiques au regard de la notion de Droits Culturels, de s'adapter par l'expérimentation aux évolutions d'un secteur complexe et dynamique.

## devenir.art :

devenir.art fédère de manière ouverte des personnes physiques et morales qui œuvrent directement dans le champ des arts visuels, soutiennent et/ou portent un intérêt pour ses enjeux. devenir.art est porteur d'une parole collective destinée à soutenir une meilleure prise en compte des arts visuels dans les politiques publiques.

Ses actions visent à augmenter l'émergence et la recherche, la juste rémunération, la visibilité et la présence des artistes et de leurs créations, ainsi que des activités des acteur·rice·s de la création, diffusion, formation,... Le réseau agit à l'échelle du Centre-Val de Loire, participe également aux débats nationaux et aux initiatives internationales, notamment européennes.

En tant que réseau transversal d'acteur·rice·s, devenir.art ne se substitue pas à elles·eux mais a vocation à renforcer leurs présences et moyens d'actions. devenir.art crée du lien, favorise l'interconnaissance, la mise en relation professionnelle, et les échanges avec d'autres secteurs d'activités.

devenir.art est à la fois un moyen, un support et un relai. Il concerne les professionnel·le·s du secteur, celles·eux d'autres domaines qui sont en interface avec lui, in fine les publics destinataires de l'engagement des acteur·rices.

Le réseau souhaite également accompagner les élu·es locaux·ales dans leur projet de territoire, être une ressource, les mettre en lien avec les acteur·rices pour les accompagner dans le développement du dynamisme de leur territoire.

Ses membres et salarié·e·s produisent des dispositifs, des informations et des données qui participent à la structuration de l'écosystème des arts visuels.

## Ciclic :

Ciclic Centre-Val de Loire, l'agence régionale pour le livre et l'image, met en œuvre un service public culturel né de la coopération entre la Région Centre-Val de Loire et l'État.

L'agence propose une grande diversité de services et d'actions qui vont de l'administration de fonds de soutien au cinéma, à l'audiovisuel et au secteur du livre à la consolidation des projets et des parcours des professionnels et des artistes par le biais de formations et de résidence mais aussi des programmes d'éducation à l'image et au livre sur le temps scolaire et extra-scolaire.

Ciclic Centre-Val de Loire permet au plus grand nombre, habitants et citoyens, d'accéder aux œuvres cinématographiques et littéraires dans l'ensemble du territoire régional marqué par la ruralité.

L'agence gère et anime un programme régional de collecte, de mémoire et de conservation d'un patrimoine immatériel remarquable autour de l'image filmée.

L'ensemble de ces actions et services a su démontrer sa cohérence et sa pertinence faisant

de Ciclic Centre-Val de Loire un outil unique en son genre qui s'appuie sur le soutien pérenne et la confiance portée par les collectivités publiques au sein du conseil d'administration ainsi que sur les compétences de ses équipes basées à Château-Renault, Vendôme, Issoudun et Saint-Jean-de-la-Ruelle.

## Scène O Centre :

Le réseau Scène O Centre existe depuis 30 ans. Il réunit aujourd'hui une grande diversité d'acteurs culturels de la Région Centre-Val de Loire : scènes labellisées ou conventionnées, théâtres de villes, services municipaux ou communautaires dont 25 porteurs des PACTS, présents en milieu urbain, péri urbain ou en milieu rural. Ces acteurs coopèrent en faveur de la création et la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire.

Le réseau tire sa force de sa diversité : 11 lieux labellisés (3 des 4 scènes nationales, les 4 scènes conventionnées, les 2 centres dramatiques nationaux, les 2 centres chorégraphiques nationaux), 4 théâtres de ville, 24 services culturels, les 4 pôles ressources régionaux, 6 intercommunalités et 10 associations culturelles.

L'ensemble des opérateurs appartiennent directement ou indirectement au secteur public de la culture et partagent des valeurs communes liées aux missions de service public en faveur d'un accès aussi large de possible du public à la culture. Les scènes labellisées, en appui sur leur cahier des charges d'un côté, les services culturels municipaux et intercommunaux de l'autre, contribuent tous et de manière complémentaire au développement culturel des territoires.

Cette diversité des réseaux est un élément fondamental pour la diversité de la production artistique elle-même et la coopération entre les membres du réseau est un enjeu majeur pour la vitalité de la création et la diffusion artistique sur le territoire.

## 3. Contexte

En 2018, la région Centre-Val de Loire comptait environ 2 500 entreprises des secteurs culturels. Elles représentent 3,2 % de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands et non marchands dans cette région. Elles sont pour la grande majorité des TPE. La culture représentait 3 % des emplois de la région Centre-Val de Loire (soit 29 700 emplois) en 2019 d'après Eurostats.

### **Un secteur en crise**

La crise covid a eu un fort impact sur le modèle économique des structures avec la mise à l'arrêt partielle ou totale du secteur lors des différentes phases de confinement/déconfinement qui n'ont pas été sans conséquences pour les entreprises culturelles. Cette crise n'a fait que renforcer les inégalités économiques en impactant plus fortement les structures qui étaient déjà les plus fragiles économiquement comme les indépendants et les micro-structures, mais aussi plus particulièrement les lieux de diffusion, les compagnies et collectifs d'artistes...

A une crise en succède une autre, la culture subit de plein fouet l'explosion des coûts de l'énergie, poussant les structures à réinterroger leur modèle socio-économique une nouvelle

fois. Dans ce contexte, il convient de renforcer la mission de sécurisation des parcours professionnels de Métiers Culture, notamment à travers la refonte de ses diagnostics de structure.

## **Les diagnostics de structure de Métiers Culture**

Initié dès le démarrage de la plateforme, ce service avait pour but d'accompagner les structures dans la formalisation de leurs besoins et les modalités d'y répondre. Orienté d'abord sur les questions RH et gestion, le diagnostic de Métiers culture agissait comme un appui au pilotage de la mise en oeuvre de solutions pour améliorer son organisation, sécuriser les parcours professionnels des salarié·es ou bien anticiper la montée en compétences nécessaire d'un·e ou de plusieurs salarié·es dans le cadre du lancement d'une nouvelle activité ou d'une restructuration de poste. Ce dispositif venait en complément d'autres dispositifs de diagnostics possibles (DLA, Appui-conseil, etc.) sans s'y substituer.

En 2023, Métiers Culture souhaite donner un nouveau souffle à cette prestation :

- en ciblant mieux les bénéficiaires de ce dispositif ;
- en le recentrant sur les problématiques de pilotage économique et financier des structures bénéficiaires ;
- en retravaillant son contenu et ses apports dans un cadre transdisciplinaire et collectif.

## **Vers un Culturdiag Centre-Val de Loire**

Ainsi, le comité de gouvernance souhaite développer un dispositif d'accompagnement court à destination des structures régionales du champ artistique et culturel ayant un budget supérieur à 30 000 euros et plus de 2 ans d'existence, leur permettant de répondre à des urgences économiques et financières liées aux crises qui se succèdent.

Ce dispositif, basé sur le modèle de Culturdiag porté par les pôles régionaux des filières culturelles en Pays de la Loire, mêlera des temps d'accompagnement collectifs et individuels, répartis comme suit :

- 2 jours d'accompagnements collectifs sur l'analyse et la projection de la situation économique et financière de sa structure dans une logique d'autonomisation et d'entraide des bénéficiaires.
- Un RDV individuel avec chaque structure bénéficiaire sur un accompagnement personnalisé à la construction d'un plan de développement et la mise en lien avec des partenaires financiers et professionnels de l'accompagnement (DLA, Guid'Asso, France active...).

L'entrée au sein de ce dispositif se fera par un appel à candidatures communiqué par Métiers Culture ; 6 structures étant retenues pour ce premier essai. Le dispositif pourra par la suite être reconduit chaque année.

## **4. Objectifs de Culturdiag Centre-Val de Loire :**

Culturdiag Centre-Val de Loire s'inscrit dans le cadre du fonds de "Sécurisation des parcours professionnels dans le secteur culturel" de Métiers Culture qui doit servir à des actions fléchées sur de l'emploi faisant appel à une méthodologie permettant aux

bénéficiaires :

- d'analyser la situation de sa structure,
- d'en identifier les freins et ses atouts,
- de permettre aux porteurs de projets de se projeter dans une stratégie à long terme; en préconisant des actions visant à soutenir le développement (accompagnement, mentorat, formation, etc..)

Dans le prolongement de ces objectifs généraux, CulturDiag Centre-Val de Loire aura pour objectifs de permettre aux bénéficiaires de :

- Diagnostiquer la situation économique et financière de sa structure, identifier les fragilités.
- Réaliser des projections et bâtir un plan de relance et de développement cohérent.
- Faciliter la prise de décision et les échanges avec ses partenaires financiers, identifier les sources de financement possibles dans le cadre des suites des multiples crises traversées ou en cours.

## 5. Méthodologie :

Il appartiendra aux prestataires de proposer une méthodologie précise et un contenu adapté aux objectifs cités précédemment.

## 6. Organisation et calendrier du projet :

- Publication de l'appel d'offres le 21/06/2023
- Les réponses à l'appel d'offres sont attendues pour le 16/08/2023
- Le prestataire retenu sera choisi par le Comité de gouvernance de Métiers Culture, commanditaire de l'appel d'offre, au plus tard le 15/09/2023.
- Conventionnement avec le prestataire retenu et calage des dates des temps collectifs de l'automne avec le prestataire pour le 30/09/2023
- Lancement de l'appel à candidature "Culturdiag" pour les bénéficiaires par Métiers Culture le 01/10/2023
- Fin de l'appel à candidatures "CulturDiag" 31/10/2023
- Choix des structures bénéficiaires au plus tard 15/11/2023
- 2 journées « temps collectifs » à caler à l'hiver 2023/début 2024
- RDV individuels à caler en début d'année 2024
- Fourniture des bilans de la première édition de Culturdiag Centre-Val de Loire par le prestataire le 31/04/2024 au plus tard

## 7. Livrables attendus :

Les réponses au cahier des charges de l'accompagnement feront l'objet d'un rapport de la proposition d'animation des deux jours collectifs et des rdv individuels avec les éléments suivants :

- les objectifs globaux des 2 temps collectifs

- les objectifs pédagogiques de ceux-ci
- le contenu détaillé de l'accompagnement/formation proposé par séquence
- les méthodes pédagogiques employées
- les pré-requis éventuels
- les intervenant·es potentiel·les et leurs CV
- les partenaires et relais du dispositif
- Un budget prévisionnel du dispositif
- La méthodologie d'évaluation du dispositif et de suivi des bénéficiaires post-accompagnement

La clarté, l'esprit de synthèse et la qualité de l'expression des analyses écrites seront des éléments indispensables à respecter dans la restitution écrite remise par le prestataire.

Le rapport inclura tous les documents nécessaires à l'argumentation développée par le prestataire et à la bonne compréhension du texte.

## 8. Conditions de mise en oeuvre du cahier des charges

- Le projet est doté d'une enveloppe de 6000 € pour la mise en œuvre de Culturdiag Centre-Val de Loire d'ici la fin de l'année ou en début d'année 2024.
- Remise des travaux au plus tard le 16 août 2023

## 9. Coordonnées de contact

Jean-Noël Bigotti,  
Coordinateur de la Fracama et de Métiers Culture  
[jnbigotti@metiersculture.fr](mailto:jnbigotti@metiersculture.fr)

Jean-Baptiste Réblé  
Chargé de missions Métiers Culture  
[missions@metiersculture.fr](mailto:missions@metiersculture.fr)